



# Les mille sources de la Colère

N° 114

DECEMBRE 2018

**1 électeur sur 4 à voté pour la cgt - merci à toutes et tous**

La CGT Finances Publiques tient à remercier tous les agents qui lui ont fait confiance par leur vote. Elle remercie tous les syndiqués et les militants pour leur implication.

Malgré l'introduction du vote électronique, le taux de participation au Comité Technique de Réseau est de 74,48%. Ce taux, qui reste important, confirme la légitimité de la représentation syndicale. Au niveau des CAP nationales, les taux de participation vont de 92,94% à 51,08% et montrent une variation de participation selon les catégories.

La CGT avec 24,04% progresse dans les élections professionnelles au ministère des Finances et y conforte sa place de 2e organisation représentative.

Pour la première fois, les agents pouvaient voter directement pour leurs représentants au Comité Technique de Réseau. Deuxième organisation représentative à la DGFIP, la CGT Finances Publiques obtient 24,98% des voix et 3 sièges sur 10.

La CGT progresse sur les CAP nationales représentant les inspecteurs divisionnaires, les inspecteurs, les géomètres, les contrôleurs, les agents administratifs et les agents techniques. Elle est en baisse sur les deux CAP nationales représentant les inspecteurs principaux et les AFIPA. Elle progresse et obtient l'intégralité des sièges sur les deux commissions consultatives paritaires (CCP) représentant les collègues contractuels de la DGFIP.

Par vos votes et votre confiance renouvelée, la CGT Finances Publiques, ses élus, ses militants, à vos cotés et à votre écoute, sont plus déterminés que jamais à défendre vos droits et à porter vos revendications.

## Les scrutins locaux

La CGT conforte sa place de 2ème organisation syndicale en Corrèze et la positionne définitivement comme une organisation syndicale qui compte dans le dialogue social local.

À tous nos électeurs, nous adressons un grand merci : ces résultats nous appartiennent collectivement. Ils valident le travail accompli dans notre département ces 4 dernières années et doivent nous donner la volonté de continuer sur cette voie durant le mandat à venir.

Les élus CGT seront fidèles à leur engagement de transparence, à leur combat pour la défense des garanties collectives pour les agents et pour l'équité de traitement de chacun. Ils vous rendront compte régulièrement de leurs actions.

	CTL			CAPL 1			CAPL2			CAPL3		
	Nb	%	Sièges	Nb	%	Sièges	Nb	%	Sièges	Nb	%	Sièges
Inscrits	365			55			143			104		
Votants	310	84,93		48	87,27		128	89,51		79	75,96	
Exprimés	274			48			114			72		
Voix												
<b>CGT</b>	<b>75</b>	<b>27,37</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>22,92</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>21,93</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>37,5</b>	<b>1</b>
Solidaires	152	55,47	3	26	54,17	2	71	62,28	2	36	50	1
FO	47	17,15	1	11	22,92	0	18	15,79	0	9	12,5	0

Elus CTL : Viviane CHAZALVIEL et Sébastien FOUILLADE

Elus CGT CAPL 2 (catégorie B) : Alexandrine BUGEAUD et Frédéric SOULET

Elus CGT CAPL 3 (catégorie C) : Françoise MASNIAUD et Cyril LAMBERT.

## Tagada, Tagada, voilà les Daltons !!!

Mi-décembre, la direction a enfin, après moultes demandes, pris le temps de venir au SPF de Brive pour donner des explications sur l'avenir des agents et sur la future fusion avec le SPFE de Tulle.

Ils leur a été dit que s'ils voulaient rester à Brive, ils devraient demander le SPFE de Tulle, jusque-là rien de nouveau.

Par contre, si le SPFE a besoin d'aide, la direction n'hésitera pas à leur imposer le déplacement sur Tulle tant que le besoin s'en fera sentir.

Oups !!!!! **INFO ou INTOX ?**

Concernant les réunions à venir sur Tulle les frais seraient remboursés.

Dans les documents du CT, écrit noir sur blanc, les frais pour les agents télétravaillant à Brive ne sont pas pris en charge.

Oups !!!! **INFO ou INFOX ?**

Aujourd'hui on a le droit de se demander combien de temps cette soi-disante non-antenne de Brive peut durer ? Qu'advient-il des agents lorsqu'il n'y aura plus d'encadrant ou quand simplement le chef de contrôle sera en congé ? (c'est-à-dire demain ou presque) Va-t-on laisser les agents seuls sans référent technique ou encadrant ? Comme on dit bien souvent : voir Article 22 !

## Hep Manu, t'as pas 1 000 balles ?

Nous étions très nombreux le lundi 10 décembre dernier à regarder Jupiter en personne descendre sur terre pendant 13 minutes (23 millions, un record). Parmi les annonces, la proposition faite aux patrons des entreprises de verser une prime exceptionnelle de 1 000 € pour la fin de l'année.

Une « proposition » peu contraignante qui risque de rester lettre morte pour beaucoup de salariés.

Pour les fonctionnaires, la question du pouvoir d'achat est tout aussi prégnante, c'est pour cela que la CGT revendique une augmentation significative du point d'indice.

En attendant Jupiter a oublié qu'il était le « patron » des fonctionnaires et qu'il aurait été bienvenu de donner l'exemple en nous versant cette prime,

## Y-a-t-il du papier dans la tour ?

Certains peuvent se demander mais à quoi sert cette grande tour plantée au centre de Tulle ! C'est notre belle cité administrative mais que se passe-t-il à l'intérieur ?

Les jours où le responsable du courrier qui est aussi le responsable du papier toilette, du savon et essuie main est en congés ou malade, les agents se retiennent d'aller au WC. Pourquoi me direz-vous ?

Car il n'y a personne qui s'occupe du réapprovisionnement. Les agents courent dans tous

les sens, telle une mouche prise dans un bocal cherchant la sortie, espérant qu'une âme charitable prendra sur son temps de travail afin de trouver le précieux sésame !

Vous me direz mais comment en est-on arrivé là ? La préfecture n'a pas jugé bon d'inclure la gestion des toilettes dans le budget des effectifs. En effet, 2 personnes étaient dédiées au courrier et réapprovisionnement des toilettes. Effectif trop nombreux tu es, effectif réduit tu seras ! Pouf ! la magie des suppressions de poste a agi et 1 agent disparaît.

À vos gardes agents de la cité ! Papier toilette tu stockeras et jours de disette tu t'en repaîtras !

## Résultats de la souscription nationale

La fin du suspense insoutenable est enfin arrivée avec le tirage de la souscription nationale de la CGT Finances Publiques. Les gagnants pour le département sont :

- 3419 BOUILHAC Pascal - Panier garni
- 3460 MASNIAUD Manon - carte cadeau 20 €

Bravo aux gagnants et merci à l'ensemble des participants.

## Evolution des règles de mutations

À compter du 01/09/2020 et **pour la Corrèze dès cette année**, l'affectation nationale se fera au département. Les RAN seront supprimées.

Les collègues qui souhaitent passer d'une commune à une autre (exemple de Tulle à Brive), ne doivent plus faire de demande de mutation nationale en janvier.

Ils devront faire une mutation en local, après la sortie des mouvements nationaux, sur un nouvel outil appelé ALOA.

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT pour vous aider à remplir vos demandes de mutation.



L'équipe du Mille

Sources vous souhaite de

bonnes fêtes de fin

d'année.

**J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<**

Contacts

mail [cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr)

tél : 07 66 81 95 30